



Le choix du diocèse.

Le diocèse a fait un choix :
mettre en place et faire vivre des communautés locales.

Ces communautés locales sont les pierres de fondation de nos paroisses. D'autres communautés locales de proximité pourront aussi être créées dans certains milieux de vie.

Le projet diocésain " Paroisse 2000 " est en route depuis dix ans. Désormais la grande majorité des paroisses sont créées. Mais " Paroisse 2000 " n'est pas pour autant réalisé pleinement.

Les paroisses en accompagnement ont marqué une étape décisive dans la vie du diocèse ! Les laïcs ont pris une place déterminante dans l'orientation des paroisses. Un pas décisif a été réalisé.

" Paroisse 2000 " s'inscrit dans le même dynamisme, marque une nouvelle avancée et élargit les perspectives. Je vous en rappelle le projet : permettre que, partout où c'est possible, des communautés, proches de la vie des quartiers et des communes, chacune avec son identité propre, vivent en " communion " au sein de leur paroisse. Dans leur paroisse, le Christ les unit entre elles par sa Parole et par l'Eucharistie. Et cela sous la responsabilité des Equipes d'Animation Pastorale avec lesquelles les prêtres partagent l'exercice de la charge pastorale.

" L'avenir du diocèse : nos communautés "
message de J. David, évêque d'Evreux,
aux EAL et aux EAP (1.10.2002)